

## RESPONSABLE D'ENTRETIEN GENERAL (H/F)

PAGE 1/2

<b>Définition de la mission</b>	Sous l'autorité de la direction de l'établissement d'enseignement, contrôler le nettoyage et l'entretien des locaux, mobiliers et matériels utilisés par l'établissement. Gérer les stocks et l'approvisionnement d'un ou de plusieurs services. Encadrer l'équipe du service général (entretien des locaux, accueil, lingerie, magasinage).
<b>Cadre(s) d'emploi de référence</b>	Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement <i>(décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)</i>
<b>Grade(s) de référence</b>	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> et de 1 <sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement
<b>Conditions d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours adjoint technique principal de deuxième classe des établissements d'enseignement (spécialités : magasinage des ateliers, agencement et revêtements, espaces verts et installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques, lingerie)</li> <li>- Détachement, mutation, mobilité</li> <li>- Par avancement de grade pour les adjoints techniques de première classe des établissements d'enseignement</li> </ul>
<b>Evolution professionnelle</b>	Responsable d'équipe de catégorie B

### Activités

<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contrôler l'entretien des locaux (surfaces, mobiliers, matériels et textiles)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimer (nature, urgence) et quantifier les activités nécessaires pour assurer l'entretien des locaux, surfaces, mobiliers, matériels et textiles</li> <li>- Rédiger des procédures d'intervention</li> <li>- Vérifier et contrôler la qualité du matériel</li> <li>- Contrôler le nettoyage et l'entretien du matériel et des locaux de stockage</li> <li>- Participer à l'exécution des travaux du service général (entretien des locaux, accueil, entretien des textiles)</li> </ul> </li> <li>• <b>Gérer les moyens techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les besoins en marchandises (ex: pièces, outillages, matériels, produits, denrées...)</li> <li>- Contrôler ou assurer la gestion des stocks et l'approvisionnement</li> <li>- Préparer les commandes de marchandises</li> <li>- Contrôler ou assurer la réception, le rangement et la distribution des marchandises</li> </ul> </li> <li>• <b>Informier et conseiller la hiérarchie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaler les dysfonctionnements</li> <li>- Conseiller sur l'opportunité de faire appel à un prestataire spécialisé</li> </ul> </li> <li>• <b>Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité</b></li> <li>• <b>Encadrer l'équipe du service général (entretien des locaux, accueil, entretien des textiles)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmer et planifier les activités des agents en liaison le cas échéant avec les autres responsables d'équipes (chefs de cuisine...)</li> <li>- Répartir le travail en fonction des besoins, des priorités, des compétences et aptitudes des agents</li> <li>- Expliquer les consignes et veiller à leur application (notamment les règles d'hygiène et de sécurité)</li> <li>- Elaborer des procédures d'intervention, des plannings de travail</li> <li>- Contrôler l'exécution du travail, la qualité des interventions, le respect des délais</li> <li>- Mettre en place des outils de suivi du travail réalisé</li> <li>- Accompagner le développement des compétences et l'amélioration des pratiques professionnelles des agents</li> <li>- Informer les agents</li> <li>- Identifier et signaler les agents en difficulté</li> <li>- Prévenir, repérer et réguler les conflits</li> <li>- Participer à l'évaluation des agents</li> <li>- Rédiger des rapports d'incidents</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activités spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser l'accueil</li> <li>• Participer à la gestion des dispositifs d'alarme incendie et intrusion</li> <li>• Contrôler ou assurer la gestion des stocks et l'approvisionnement d'un ou de plusieurs services</li> </ul>

## RESPONSABLE D'ENTRETIEN GENERAL (H/F)

Compétences	
<b>Savoir et savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les procédures et techniques de nettoyage et d'entretien des matériels, des équipements et des locaux</li> <li>• Maîtriser les techniques de rangement, de stockage, de signalétique et d'inventaire</li> <li>• Connaître, appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité</li> <li>• Connaître les règles de gestion de stocks</li> <li>• Connaître les procédures de la commande (passation, bons de commandes, négociation avec les fournisseurs)</li> <li>• Connaître les caractéristiques techniques et les conditions d'utilisation des produits, outillages et/ou matériels stockés</li> <li>• Connaître les règles de conservation des produits stockés</li> <li>• Savoir conseiller sur les produits et les matériels à acquérir</li> <li>• Avoir des notions sur le statut des agents encadrés</li> <li>• Savoir rédiger des documents (fiches techniques, plannings, rapports ...)</li> <li>• Maîtriser les gestes et postures</li> <li>• Organiser et animer une équipe</li> <li>• Prévenir et gérer les conflits</li> <li>• Connaître l'organisation, le fonctionnement et les activités des établissements d'enseignement</li> <li>• Maîtriser les outils bureautiques (souhaitable : savoir utiliser un logiciel de gestion de stocks)</li> <li>• Avoir des notions en matière de gestion budgétaire (calcul de coûts, facturation)</li> <li>• Connaître les gestes de premier secours</li> </ul>
<b>Aptitudes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre organisé, rigoureux, méthodique</li> <li>• Sens de l'organisation</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Aptitudes managériales : sens de l'écoute, pédagogie, sens du travail en équipe, capacité à prendre des décisions</li> <li>• Sens de l'initiative</li> <li>• Capacités d'adaptation, réactivité</li> <li>• Savoir gérer les situations de stress</li> </ul>

Conditions d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires propres à chaque établissement d'enseignement</li> <li>• L'activité s'exerce en et hors de la présence des usagers</li> <li>• Règles d'hygiène et de sécurité particulières</li> <li>• Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux, port de charge</li> <li>• Manipulation d'appareils électriques, de matériels mécanisés (monobrosse, autolaveuse.. ), d'outils et de produits dangereux</li> <li>• Conduite possible d'un véhicule de service (acheminement de matériels)</li> <li>• Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI)</li> </ul>

FORMATIONS	
<b>Formations obligatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habilitation électrique BOV</li> <li>• Sauveteur secouriste au travail</li> <li>• Lutte contre l'incendie</li> <li>• Hygiène des locaux</li> </ul>